

QUELLE
PLACE POUR
LES ARTISTES
À MARSEILLE
?

Les rencontres du réseau PAC
à Artagon Marseille
le 29 novembre 2024

Crédits et remerciements

Coordonnée par PAC — Provence Art Contemporain, cette journée professionnelle s'inscrit dans le cadre du SODAVI (Schéma d'Orientation pour le Développement des Arts Visuels), une démarche de concertation territoriale visant à mieux comprendre les réalités des professionnel·les des arts visuels et à nourrir des propositions collectives pour leur structuration.

Cette rencontre a permis de mettre en lumière des expériences d'engagement artistique, syndical, collectif et coopératif dans le secteur de l'art contemporain, à partir d'approches concrètes portées par des praticien·nes, chercheur·ses et militant·es ancré·es sur le territoire.

Elle a bénéficié du soutien du ministère de la Culture – DRAC PACA, dans le cadre des crédits SODAVI.

PAC — Provence Art Contemporain est soutenu dans l'ensemble de ses actions par la DRAC PACA, la Région Sud, le Département des Bouches-du-Rhône, et la Ville de Marseille.

Le réseau PAC remercie chaleureusement :

L'ensemble des intervenant·es pour la richesse de leurs apports, à la croisée des enjeux artistiques, syndicaux et territoriaux — notamment autour de l'autogestion, de la propriété d'usage, des coopératives, des lieux partagés ou encore des conditions de travail dans l'art contemporain ;

Les représentant·es de collectifs tels que Les Huit Pillards, La Déviation, La Buse, Kalorik, Les Pas Perdus, Hôtel du Nord, La Fédé ou encore le CLIP, pour leurs témoignages engagés et ancrés dans les réalités de terrain ;

La Librairie Transit, représentée par Juliette, pour sa sélection d'ouvrages critiques venus accompagner les réflexions de la journée — autour du travail, du féminisme, de l'écologie, du syndicalisme et des économies alternatives ;

Toutes les personnes présentes pour leur participation active aux discussions, et pour avoir nourri les échanges de perspectives multiples et de propositions concrètes.

Enfin, PAC remercie vivement la DRAC PACA pour son soutien dans le cadre du SODAVI, ainsi que toutes les structures accueillantes et contributrices qui ont permis la tenue de cette journée, pensée comme un espace de dialogue collectif et d'expérimentation politique pour les arts visuels.

Provence Art Contemporain / PAC
20 rue Saint Antoine - 13002 Marseille
contact@p-a-c.fr
www.p-a-c.fr

Retrouvez toutes nos actualités sur la page « actions du réseau » de notre site internet

Provence Art Contemporain / PAC est membre du CIPAC

Introduction

À Marseille, comme ailleurs, les artistes vivent et créent dans des conditions de plus en plus précaires. La [question des espaces](#) de travail est devenue centrale : loyers prohibitifs, bâtiments en ruine, absence de solutions pérennes, politiques de soutien floues ou inadaptées... Ce sont autant de réalités qui affectent les artistes-auteur·trices, souvent isolé·es, invisibilisé·es et mal reconnu·es dans leur rôle social et économique.

La table ronde organisée à [Artagon](#), le 29 novembre 2024, s'inscrit dans [un cycle de réflexion territoriale](#) porté par le réseau Provence Art Contemporain (PAC) dans le cadre du SODAVI.

Qu'est-ce que le SODAVI ?

Le [Schéma d'Orientation pour le Développement des Arts Visuels \(SODAVI\)](#) est un dispositif initié en 2015 par le Ministère de la Culture, confié à chaque région sous l'impulsion des DRAC (Directions régionales des affaires culturelles). Son objectif : associer les acteur·ices de terrain – artistes, structures, institutions, élu·es – dans une démarche [concertée visant à dresser un état des lieux, identifier les besoins, et proposer des recommandations](#) en faveur d'un développement équitable des arts visuels.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce schéma est coordonné par le réseau PAC, qui anime plusieurs temps de rencontre, d'enquête et de restitution. La session de novembre 2024, organisée à Marseille, portait sur une problématique très concrète :

[Comment assurer un accès pérenne, équitable et digne aux espaces de création pour les artistes-auteur·trices ?](#)

L'équipe du PAC, d'Artagon et le [collectif Travailleur·euses de l'art 13](#), engagé dans la défense des droits des artistes, ont co-organisé cette journée de débat, de réflexion et de témoignages. Le présent compte rendu restitue l'intégralité des échanges, enrichis d'une structuration thématique et de résumés par section pour une lecture facilitée.

Sommaire

1. Ouverture et présentation du contexte	5
2. Précarité des artistes-auteur·trices : état des lieux..	7
3. Conditions de travail et accès aux ateliers à Marseille.....	10
4. Témoignages d'espaces autogérés et collectifs.....	13
5. Stratégies d'hospitalité et enjeux urbains.....	17
6. Leviers d'action et revendications collectives.....	18
Conclusion et Synthèse.....	20

I. Ouverture et présentation du contexte

La table ronde du 29 novembre 2024 a été ouverte par Daisy de Montjoye, coordinatrice du réseau Provence Art Contemporain (PAC), accueillant les participant·es dans les locaux d'Artagon à Marseille, membre du réseau. Cette journée s'inscrit dans le cadre du SODAVI, un programme porté depuis 2017 avec le soutien de la DRAC, visant à établir un état des lieux du secteur des arts visuels en région PACA. Le thème principal de cette session : les espaces de travail et les conditions de travail des artistes.

Aurélia Defrance, directrice d'Artagon, a ensuite pris la parole pour souligner l'importance du sujet, à la fois pour l'association et pour les résident·es accueilli·es dans les locaux. Elle rappelle que les lieux comme Artagon, mis à disposition temporaire par la Ville de Marseille, incarnent concrètement les tensions liées à l'accès à l'espace de création.

La modération et les interventions ont été assurées par un ensemble d'artistes, chercheur·es, militant·es et professionnel·les de la culture, tous·tes engagé·es dans la défense des droits des artistes-auteur·ices, des communs fonciers, et de formes de création collectives.

Modération

Mélio Villemot est artiste plasticien et chercheur en sociologie des arts et du travail. Ses recherches portent sur l'influence des conditions de production et de diffusion de l'art contemporain sur le travail des artistes. Il est membre du collectif La Buse – Travailleur·euses de l'art 13, basé à Aix-Marseille, et syndiqué au STAA (Syndicat des Travailleurs Artistes-Auteur·ices), rattaché à la CNT-SO.

Laure Vigna est artiste chercheuse et herboriste en formation. Sa pratique de la sculpture adopte une approche pluridisciplinaire croisant les sciences de la vie, les sciences sociales, l'histoire des sciences et les études environnementales. Elle est également membre du collectif La Buse – Travailleur·euses de l'art 13 et syndiquée au STAA.

Leur engagement se situe au croisement de la recherche, de la création et du militantisme syndical. Iels ont notamment contribué à faire connaître et soutenir la proposition de loi pour une continuité de revenus pour les artistes-auteur·ices, portée par un ensemble de syndicats, collectifs et organisations professionnelles.

Enfin, les objectifs de cette matinée ont été posés :

- dresser un état des lieux des conditions de travail,
- comprendre les enjeux liés à l'accès au foncier et à la précarité dans un contexte de gentrification marseillaise,
- et identifier collectivement des leviers d'action pour renforcer l'autonomie et la pérennité des lieux de création artistique.

Intervenant·e·s

Victoire Diethelm est chargée d'administration culturelle et militante syndicale, notamment engagée à la CGT. Elle a partagé une lecture critique des conditions de travail des artistes-auteur·ices et des enjeux administratifs auxquels iels sont confronté·es.

Catherine Melin est artiste plasticienne et enseignante à l'École des Beaux-Arts d'Aix-en-Provence. Elle est cofondatrice du collectif Les Huit Pillards, un lieu autogéré créé en 2019 dans le quartier de Bon-Secours à Marseille.

Dorine Julien travaille depuis plus de trente ans avec le collectif Les Pas Perdus, un groupe de plasticiens qui explore l'art collaboratif et les pratiques partagées avec des "occasionnels de l'art". Elle est directrice de la production de ce collectif, et également engagée dans la gestion du lieu Les Huit Pillards, qu'elle a contribué à faire vivre pendant cinq ans.

Romain Silvi est cinéaste et technicien pour le cinéma et le spectacle vivant. Membre actif de La Déviation depuis 2018, il est également impliqué dans La Fédé, une fédération de lieux artistiques. Il représente aussi le CLIP (Coopérative de Lieux en Propriété d'usage), réseau national qui soutient les démarches d'acquisition collective et autogérée de lieux culturels.

Prosper Wanner est sociologue, enseignant-chercheur à l'Université d'Aix-Marseille en médiation culturelle des arts, et gérant de la coopérative Hôtel du Nord, basée dans les quartiers nord de Marseille. Cette coopérative regroupe des habitant·es – dont de nombreux artistes – qui œuvrent à faire découvrir Marseille par son patrimoine vivant. Il est également chercheur à la coopérative Les Oiseaux de Passage et syndiqué à la CGT.

Lorca Devanne Langlais est artiste plasticien et chercheur rattaché à l'ENSA (École Nationale Supérieure d'Art) d'Annecy. Il fait partie du collectif Kalorik, un atelier autogéré basé dans le quartier de la Belle de Mai à Marseille. Il est également syndiqué à la CGT.

Invité·es partenaires

Librairie Transit, représentée par Juliette, a accompagné cette rencontre avec une sélection d'ouvrages en lien avec les thématiques abordées : travail, syndicalisme, écologie, féminisme, économie politique, etc.

La librairie associative, située boulevard de la Libération à Marseille, est spécialisée dans la pensée critique, antiraciste, anticoloniale et organise régulièrement des rencontres avec des artistes, chercheur·es, militant·es et syndicalistes, tant dans ses murs qu'en itinérance sur le territoire.

2. Précarité des artistes-auteur·ices : État des lieux



Résumé des points clés :

- Origines historiques du régime des artistes-auteur·trices : héritage du droit d'auteur, figure du créateur désintéressé.
- Non-reconnaissance du travail artistique comme travail économique : implications concrètes.
- Typologie des revenus artistiques : droits d'auteur, honoraires, aides – instables et inégalitaires.
- Données statistiques sur les revenus, les inégalités de genre et de classe.
- Fragilité du système de protection sociale (santé, retraite, chômage).
- Constat partagé d'une concentration des ressources et d'une invisibilisation du travail réel.

La seconde partie de la table ronde a proposé un cadre socio-historique et juridique pour comprendre pourquoi les artistes-auteur·trices vivent aujourd'hui dans des conditions aussi précaires.

Mélio Villemot, sociologue, a rappelé que le régime des artistes-auteur·trices repose sur une conception ancienne du statut de l'artiste, héritée du XIXe siècle et du droit d'auteur. L'artiste y est vu non comme un·e travailleur·euse, mais comme un·e créateur·rice autonome, animé·e par la passion ou le génie – ce qui justifie l'absence de droits sociaux solides.

Une architecture juridique datée

Ce régime a été construit pour protéger la propriété intellectuelle, pas pour encadrer le travail réel.

Résultat :

- Les artistes ne sont pas rémunéré·es pour leur temps de création.
- Ils ne sont pas considéré·es comme salarié·es, et n'ont donc pas droit au chômage.
- Leurs droits sociaux (santé, retraite, maternité) sont souvent inaccessibles ou fragmentaires.

2. Précarité des artistes-auteur·ices : État des lieux

Trois types de revenus possibles, mais tous fragiles :

- Droits d'auteurice : versés de manière aléatoire lors d'expositions, publications, diffusions – souvent très faibles.
- Honoraires : pour des prestations ponctuelles (résidences, conférences...), mais non systématisés.
- Aides à la création : soumises à appel à projets, donc précaires et compétitives.

Cette diversité rend les revenus imprévisibles, morcelés, inégaux. Et la grande majorité des artistes cumule plusieurs activités (enseignement, job alimentaire, assistantat, etc.).

Une protection sociale défailante

- Pas de chômage, même après des années de contribution.
- Congés maternité/paternité souvent inaccessibles.
- Retraites non validées : en 2021, seulement 23 % des artistes ont pu valider 4 trimestres.
- Faible accès aux soins, aux droits sociaux, à la stabilité administrative.

Enjeux

Cette partie du débat a permis de déconstruire l'idée selon laquelle la précarité ferait partie de la vocation artistique. Elle a mis en lumière les mécanismes structurels qui empêchent la professionnalisation réelle des artistes-auteur·trices, et qui doivent être repensés pour garantir un accès équitable aux droits fondamentaux.

Des chiffres qui parlent

L'enquête nationale de la FRAAP (2022) révèle :

- Un revenu médian annuel de 1 500 € pour les artistes-auteur·trices.
- 25 % gagnent moins de 1 000 € par an.
- 19 % dépassent les 26 000 € (seuil considéré comme un revenu décent).

Les inégalités de genre sont criantes:

- 15 % des hommes touchent > 30 000 €/an,
- contre 6 % des femmes.
- 40 % des femmes touchent moins de 5 000 € par an

Une précarité systémique, pas conjoncturelle

Le modèle actuel fonctionne comme une machine à invisibiliser le travail réel :

- Il masque les heures de production, les déplacements, les investissements personnels.
- Il crée une dépendance aux structures institutionnelles (lieux, aides, réseaux).
- Il récompense la conformité, la visibilité, l'adaptabilité, au détriment de l'expérimentation libre.



Vue de Buropolis, espace de production artistique qui a regroupé 250 artistes dans un ancien immeuble de bureaux dans le 9ème arrondissement de Marseille. Fermeture annoncé en 2022 après 18 mois d'existence.

3. Conditions de travail et accès aux ateliers à Marseille

Résumé des points clés :

- Enquête locale menée auprès de 67 artistes-auteur·trices à Marseille.
- Profils : majorité de femmes, entre 30 et 39 ans, formées hors région.
- 49 % en atelier collectif, 14 % en atelier individuel, 37 % à domicile.
- Autogestion prédominante dans les lieux collectifs.
- Manque criant d'offres d'ateliers publics ou associatifs (10 % des besoins couverts).
- Obstacles : loyers élevés, bâtiments délabrés, occupation précaire, isolement social.
- Modèles autogérés : valorisés, mais fragiles et peu soutenus.

En complément du panorama national, Mélio Villemot a présenté les résultats d'une enquête locale menée à Marseille durant l'été 2024. Diffusée via les réseaux sociaux du collectif Travailleur·euses de l'art 13, elle a reçu 67 réponses.



entrée des ateliers
d'artistes de la ville de
Marseille, place de Lorette

3. Conditions de travail et accès aux ateliers à Marseille

Profil des répondant-es :

- 58 % sont des femmes, une surreprésentation que l'on retrouve aussi dans les réseaux militants et syndicaux.
- Âge majoritaire : 30-39 ans, période souvent charnière dans les carrières artistiques.
- Beaucoup ont étudié dans de grandes écoles d'art (Paris, Strasbourg, Lyon...), puis se sont installés à Marseille.

Statuts et lieux de travail :

- 49 % travaillent dans un atelier collectif.
- 14 % dans un atelier individuel.
- 37 % travaillent chez eux, faute de mieux.

Parmi les ateliers collectifs, deux modèles se distinguent :

- Autogestion (64 %) : les membres organisent le lieu collectivement, sans structure délégataire.
- Délégation (36 %) : gestion confiée à une association ou une structure intermédiaire (ex. : Artagon, Jeanne Barret).

Constats majeurs :

- Peu d'artistes ont accès à des ateliers publics ou subventionnés.
- La majorité des lieux sont loués à des propriétaires privés, avec des baux précaires.
- Les ateliers publics représentent moins de 10 % des besoins estimés (100 à 150 places pour 1 500 à 2 500 plasticiens).

Pour les artistes travaillant à domicile :

- Avantages : tranquillité, coût faible, flexibilité.
- Inconvénients majeurs : isolement, manque d'espace, confusion entre vie pro et perso.

Les défis des lieux autogérés :

- Forte cohésion sociale, entraide et mutualisation des ressources.
- Autonomie dans la gouvernance, liberté de programmation.
- Mais aussi : loyers élevés, bâtiments insalubres, frais d'entretien à la charge des locataires.
- Problèmes récurrents : humidité, mauvaise isolation, absence d'équipements de base, amiante non déclaré.

Dans les lieux en gestion déléguée, les conditions varient :

- Points positifs : accompagnement, visibilité, insertion dans les réseaux culturels, loyers parfois modérés.
- Points négatifs : occupation temporaire, restrictions sur l'accès ou les usages, infrastructure parfois inadaptée.

En conclusion, les artistes plébiscitent les modèles autogérés pour leur souplesse et leur ancrage collectif, mais ceux-ci sont fragilisés par le manque de reconnaissance institutionnelle et de soutien structurel. La précarité des lieux de travail est l'un des facteurs majeurs de décrochage professionnel, notamment chez les plus précaires, les femmes, et les artistes issus de milieux populaires.

3. Conditions de travail et accès aux ateliers à Marseille

Résumé des points clés :

Témoignages de plusieurs collectifs marseillais : Kalorik, Les Huit Pillards, La Déviation. Chaque collectif propose un modèle spécifique d'autogestion et de rapport au foncier :

- Kalorik : fonctionnement horizontal, bail précaire, forte dynamique collective.
- Les Huit Pillards : 75 personnes, ancien site industriel, modèle collaboratif, expulsés après 5 ans.
- La Déviation : achat du lieu grâce à un montage juridique inspiré d'un modèle allemand (Clip).

Atouts communs :

coopération, mutualisation, insertion locale, programmation autonome.

Limites partagées :

précarité foncière, insécurité juridique, défaut d'entretien, dépendance à l'énergie militante.



4. Témoignages d'espaces autogérés et collectifs

Trois collectifs marseillais ont pris la parole pour partager leurs expériences concrètes d'occupation et de gestion d'ateliers collectifs. Tous évoluent dans des zones périurbaines ou en friche, souvent en lien avec des bâtiments industriels désaffectés

Atelier Kalorik, *Belle de Mai*

Le collectif Kalorik occupe depuis 2022 un local de 150 m² dans une zone en cours de gentrification. Créé par 8 artistes, le lieu en accueille aujourd'hui 15, avec des ateliers de 10 m², des espaces communs et du stockage.

- Le bail est informel et précaire : sous-location via un tiers, sans contrat direct avec le propriétaire.
- Le fonctionnement est horizontal et collégial, sans hiérarchie ni président.e.
- La pluralité des profils (artistes, graphistes, artisan.nes...) crée une dynamique riche.
- L'ouverture sur le quartier est un enjeu majeur : liens avec les enfants, accueil ponctuel du public.
- Le collectif affirme une volonté d'être conscient des dynamiques de gentrification, sans en être un rouage passif.



4. Témoignages d'espaces autogérés et collectifs

Les Huit Pillards

14^e arrondissement

- Installé en 2019 dans une ancienne usine métallurgique de 4 500 m², le collectif des Huit Pillards rassemble environ 75 personnes (architectes, artistes, artisan·nes...).
- L'occupation a été rendue possible grâce à une convention précaire avec l'Établissement Public Foncier (EPF).
- Malgré une forte ouverture au public et un modèle coopératif, le propriétaire a interdit toute activité publique à trois reprises.
- Les occupant·es ont dû entièrement rénover les lieux, dans des conditions difficiles.
- Le projet a développé une organisation collégiale : partage des outils, compétences, décisions.
- Malgré une subvention municipale annuelle, le collectif a été évincé au profit d'un promoteur immobilier (Groupe Duval).
- Cette expérience souligne les limites de l'urbanisme transitoire quand il n'est pas soutenu politiquement sur le long terme.



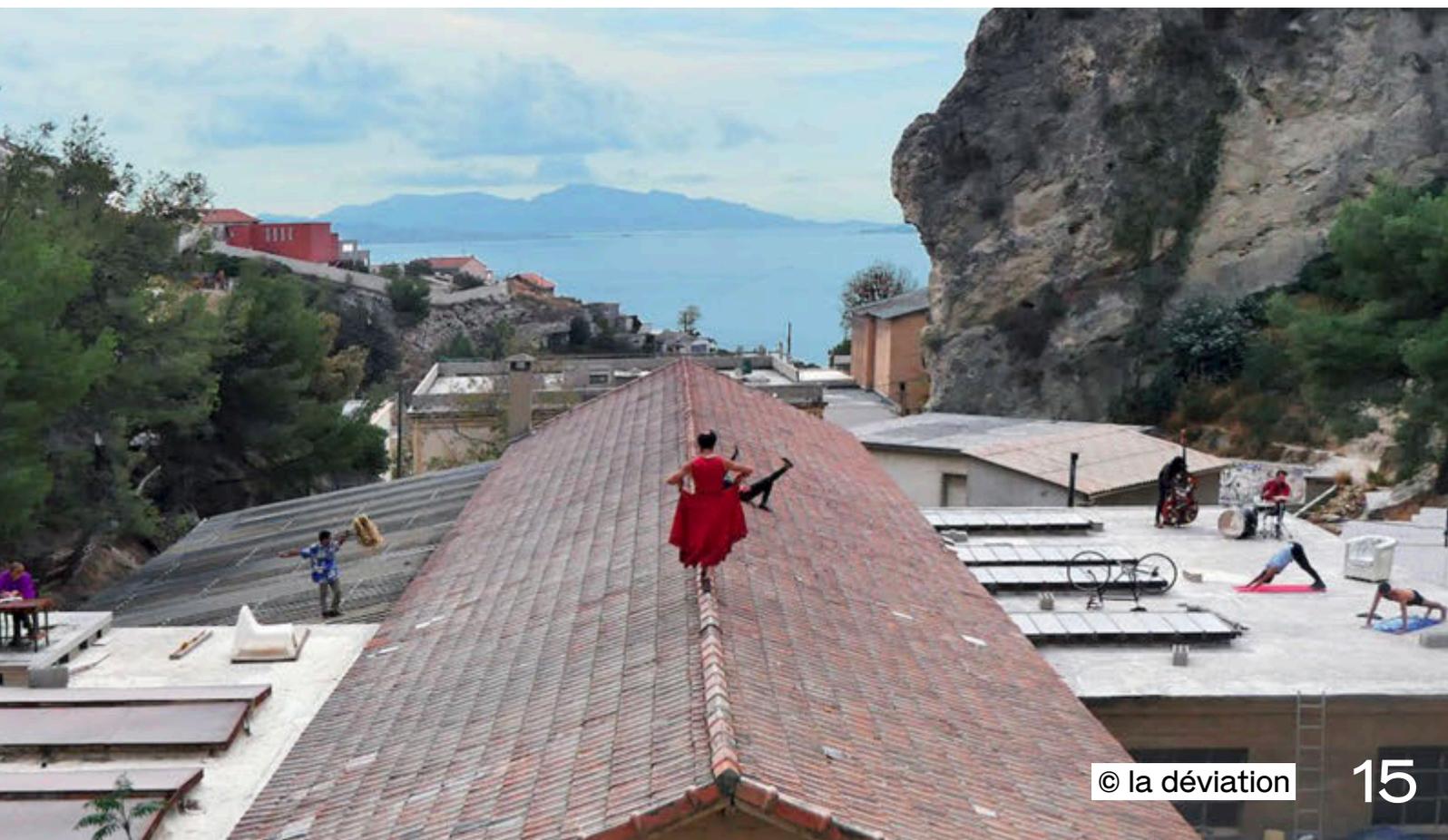
4. Témoignages d'espaces autogérés et collectifs

La Déviation *l'Estaque*

Créée à l'initiative d'un groupe d'artistes et de techniciens du spectacle, La Déviation occupe une ancienne usine de 1 000 m², située dans le quartier de l'Estaque, en bordure industrielle.

- Le lieu a été acheté collectivement en 2019, après plusieurs années de réhabilitation.
- Le modèle juridique repose sur le Clip, un montage associatif inspiré du syndicat de logements allemands Mietshäuser Syndikat.
- Deux associations se renvoient la propriété du lieu, empêchant toute revente ou spéculation. Le droit de veto collectif protège l'usage contre la privatisation.
- Fonctionnement collégial, avec un organigramme tournant et une élection sans candidat-e pour répartir les tâches.
- L'objectif est de concilier la vie collective et la propriété d'usage, sans individualisation des parts.
- La Déviation fait partie d'une fédération nationale de lieux autogérés en croissance.

Chacun de ces modèles témoigne de la richesse des pratiques collectives et autonomes, capables d'inventer d'autres formes de gouvernance et de lien au territoire. Mais toutes les interventions convergent sur un point : la fragilité de ces lieux, en l'absence de reconnaissance juridique claire, de bail sécurisé ou de politiques de soutien pérennes.



5. Stratégies d'hospitalité et enjeux urbains

Résumé des points clés :

- Présentation par Prosper Wanner (Hôtel du Nord) d'un autre regard sur le tourisme et la ville.
- Marseille est traversée par une diversité de populations « de passage » : artistes, étudiants, aidants, réfugiés...
- Ces publics ne sont pas intégrés dans les politiques d'accueil ni les stratégies touristiques.
- La pression immobilière et le tourisme contribuent à exclure les classes populaires... et les artistes.
- Propositions pour une politique de l'hospitalité intégrée, durable et sociale.
- Lien fort entre gentrification, précarité artistique, et politiques urbaines à court-terme.

Prosper Wanner, de la coopérative Hôtel du Nord, a apporté un éclairage transversal sur les enjeux urbains et touristiques de Marseille, qui éclairent de façon indirecte mais déterminante les conditions d'accueil des artistes.

Depuis 2013, Marseille affiche une volonté de repositionnement touristique, renforcée par les événements comme MP2013, Manifesta, ou encore l'installation de nombreuses structures culturelles dans les quartiers centraux. Mais derrière cette façade, l'offre d'accueil reste pensée pour les touristes "standard", sans considération pour les nombreux publics dits « en transit » :

- Étudiant·es, dont 40 % n'obtiennent pas de logement CROUS.
- Aidant·es hospitaliers, présent·es chaque jour en nombre, sans solution pérenne.
- Artistes et travailleur·euses culturels, en mobilité temporaire pour des résidences, concours, projets.
- Travailleur·euses précaires, réfugié·es, stagiaires, habitant·es invisibilisé·es.

L'étude menée par Hôtel du Nord montre que seulement 20 % des nuitées hôtelières sont touristiques au sens classique, contre 80 % liées à des besoins sociaux, professionnels ou médicaux.



5. Stratégies d'hospitalité et enjeux urbains

Pourtant, la montée en gamme du parc hôtelier, les restrictions sur Airbnb, et l'absence d'une politique cohérente d'hospitalité mettent en danger ces formes d'accueil. Par exemple :

- Airbnb est souvent utilisé par nécessité (cuisine sur place, prix inférieur à l'hôtel, durée adaptée).
- Les quartiers populaires, zones d'arrivée historique, sont les plus exposés à la gentrification.

Deux scénarios s'affrontent aujourd'hui :

- Continuer la montée en gamme : grands hôtels, tourisme international, attractivité capitaliste.
- Construire une politique d'hospitalité inclusive, intégrant tous les publics « de passage ».

Prosper propose une vision transversale : regrouper dans une même délégation municipale toutes les politiques liées à l'accueil (tourisme, logement étudiant, hébergement d'urgence, hôpital, culture...). Cette refonte permettrait :

- Une meilleure coordination des initiatives.
- La création de lieux hybrides, à la croisée entre accueil social, hébergement temporaire et espace de travail.
- Une lecture plus fine des besoins territoriaux, au service des habitant-es avant les visiteur-euses.

Un message fort pour les artistes :

Les travailleur-euses de l'art ne sont pas seulement victimes de la gentrification. Iels en sont aussi les révélateurs et les prescripteurs involontaires. Penser leur accueil, c'est penser l'avenir même de la ville.

6. Leviers d'action et revendications collectives

Résumé des points clés :

- Discussion sur les conditions de pérennisation des lieux de travail pour les artistes.
- Revendication d'un accès au foncier sécurisé pour les collectifs artistiques, hors logique spéculative.
- Besoin de reconnaissance institutionnelle des modèles autogérés et des coopératives.
- Défiance vis-à-vis de l'urbanisme transitoire et des conventions précaires imposées.
- Propositions : baux solidaires, soutien aux acquisitions collectives, accompagnement juridique, mutualisation, conventionnements durables.
- Appel à la co-construction de politiques publiques, ancrées localement et fondées sur la confiance.



En dernière partie de la matinée, les échanges se sont concentrés sur les pistes d'action concrètes permettant de sécuriser les lieux de travail artistiques, et de répondre aux besoins révélés par les témoignages et les enquêtes précédentes.

Plusieurs **axes de réflexion** ont été proposés collectivement, à partir des constats suivants :

- Les artistes sont exclus des politiques foncières publiques, ou relégués à des dispositifs d'urbanisme transitoire à durée limitée.
- Le modèle autogéré est souvent nié, non reconnu, ou instrumentalisé par des opérateurs privés ou institutionnels.
- Les conditions de travail précaires des artistes les empêchent souvent de porter des projets immobiliers ambitieux, malgré leur engagement.

Valoriser et soutenir l'autogestion

Les interventions ont souligné à plusieurs reprises l'importance de reconnaître les lieux autogérés comme des espaces de travail à part entière, porteurs de valeurs collectives, démocratiques et écologiques.

6. Leviers d'action et revendications collectives

Plusieurs propositions sont formulées :

- Intégrer les lieux autogérés dans les cartographies institutionnelles des acteurs culturels.
- Mettre en place des aides au fonctionnement pour les structures sans statuts formels ou subventions classiques.
- Développer des mécanismes de financement spécifiques (micro-subventions, aides à l'équipement, fonds de solidarité).

Sécuriser l'accès au foncier

Le foncier est identifié comme le principal levier d'autonomisation des lieux. Plusieurs pistes sont évoquées :

- Créer des baux associatifs ou solidaires à long terme, interdisant la spéculation.
- Faciliter l'achat collectif via des coopératives foncières, des fondations ou des montages juridiques inspirés du modèle Clip (La Déviation).
- Réserver une part du foncier public ou parapublic à des usages artistiques pérennes, hors marché.
- Réviser les pratiques de l'Établissement Public Foncier (EPF), souvent accusé de favoriser les logiques spéculatives.

Une critique forte est formulée contre les conventions précaires et l'urbanisme temporaire, qui permettent aux opérateurs de tester des projets artistiques sans engagement à long terme, tout en profitant de leur effet de valorisation symbolique sur les quartiers.

Renforcer les cadres juridiques et contractuels

Plusieurs collectifs témoignent de leurs difficultés à comprendre, négocier ou sécuriser des contrats d'occupation ou de location. Il est proposé de :

- Mettre en place un centre de ressources juridique mutualisé, dédié aux lieux indépendants.
- Développer des modèles de convention équitables, négociés avec les institutions locales.
- Former les collectifs à la lecture juridique de leurs droits et obligations.

Il est aussi évoqué la création de chartes d'engagement, signées par les villes ou métropoles, garantissant un minimum de droits aux lieux culturels indépendants.

Conclusion

La table ronde organisée à Artagon le 29 novembre 2024 a permis de dresser un état des lieux précis et incarné des conditions de travail des artistes-auteur-trices à Marseille. Elle a surtout montré que, face à la précarité et à l'instabilité, des formes de résistance concrètes existent : collectifs autogérés, coopératives, fédérations, alliances locales...

Au fil des interventions, plusieurs constats forts se dégagent :

Le travail artistique est largement invisibilisé, malgré son rôle clé dans l'attractivité urbaine.

Les modèles autogérés sont dynamiques, mais structurellement fragiles, car mal reconnus par les institutions.

L'accès au foncier est un verrou majeur, tant pour se loger que pour produire.

Les politiques culturelles actuelles sont souvent déconnectées des besoins réels des artistes et des habitants.

Mais la table ronde ne s'est pas arrêtée au diagnostic. Elle a fait émerger des leviers d'action partagés, qui tracent la voie vers une autre politique de l'hospitalité, de la culture et du territoire :

Sécuriser les lieux existants.

Soutenir l'autogestion comme modèle démocratique.

Repenser l'accueil des artistes dans une logique de continuité, non de précarité.

Promouvoir un droit à l'usage plutôt qu'un simple droit à l'accès temporaire.

Enfin, cette rencontre a montré la nécessité d'un front commun entre artistes, urbanistes, chercheur-es, collectifs, habitant-es et élu-es. Penser les espaces de travail, c'est aussi penser une ville inclusive, ouverte, et fondée sur le partage des ressources.

La suite ? Elle est à construire ensemble : dans les ateliers, dans les rues, dans les institutions... et lors des prochaines échéances politiques.

